

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, ce 16^e jour du mois de novembre 2015, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais

Sont présents : Mme Gina Samson
M. Alain Delarosbil
M. Frédéric Delarosbil
M. Christian Grenier
M. Rémi Whittom
Absent : M. Hébert Huard

Sont également présents, madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière ainsi que madame Marie-Andrée Henry, assistante-greffière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux contribuables présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire 2015
5. Période de questions des citoyens au président du Conseil
6. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Christian Grenier que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

4- RAPPORT DU MAIRE – ÉTATS FINANCIERS 2015

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,
Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il y a deux ans presque jour pour jour, vous avez signifié votre confiance envers l'équipe d'élus que nous sommes, toujours en fonction et toujours à votre service. Ces deux années nous ont permis de prendre connaissance de la vie municipale, des contraintes administratives, mais surtout ces deux années vont nous conduire à une troisième année déterminante pour le présent et l'avenir de notre ville.

Ce soir, j'ai l'opportunité de vous livrer mon troisième discours sur la situation financière de la Ville et conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire a le devoir de présenter chaque année un rapport sur la situation financière de la Ville au moins quatre semaines avant le dépôt du budget.

Je traiterai particulièrement des éléments suivants : un retour sur les derniers états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur, le dernier programme triennal d'immobilisations, les indicateurs préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours et celui pour lequel le prochain budget sera fait, les orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations, la liste des contrats portant une dépense de plus de 25 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2015 jusqu'à aujourd'hui ainsi que la rémunération des élus.

L'année 2014, en bref

Les états financiers de notre première année complète, à titre d'élus, préparés et audités par la firme comptable *Raymond Chabot Grant Thornton*, ont été déposés le 11 mai dernier et ils ont démontré que la Ville fait état d'un excédent de fonctionnement de 57 802 \$ alors que le budget d'opération était de 4 779 520 \$.

Le fonds de roulement de 200 000 \$ a été pleinement utilisé au cours de cette année, alors que la dette à la charge de la Ville à long terme s'élevait au 31 décembre 2014 à 4 287 219 \$.

Les vérificateurs de la firme comptable *Raymond Chabot Grant Thornton* ont procédé à l'audit des états financiers de la Ville au 31 décembre 2014 selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada pour le secteur public.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Comme il est exigé, nous avons adopté en décembre dernier avec le budget 2015, le programme triennal d'immobilisations. Plusieurs investissements prévus ont été réalisés.

- Sur le plan immobilier, après une année record en 2013 et une baisse remarquable en 2014, l'année 2015 atteint des niveaux plafonds avec 215 permis émis par le service d'urbanisme pour un montant de 4 964 075 \$;
- Le nouveau centre d'entraînement de Paspébiac situé dans la salle municipale de l'ancien hôtel de ville a ouvert ses portes au mois de mars 2015 et remporte un franc succès;
- La Maison des jeunes de Paspébiac, situé au premier étage de l'ancien hôtel de ville, ouvrira ses portes dans les prochains jours;
- Pour les services techniques, l'achat du tracteur bidirectionnel (89 500 \$), d'une niveleuse (197 757 \$) et d'un épandeur à collasse (6 510 \$);
- Pour les services administratifs et le service incendie, l'achat d'ordinateurs (8 000 \$);
- Pour le service de la culture et du loisir, l'achat d'une console de son et d'éclairage (6 000 \$);
- L'aménagement d'une zone de protection des rives du littoral du camping municipal (18 650 \$) a été fait et un comité a été mis en place pour assurer le développement du site du camping.

L'année 2015 (Indicateurs préliminaires)

Pour l'année en cours, rappelons-nous que le conseil municipal a adopté le budget 2015 en décembre dernier pour un montant initial de 4 755 820 \$ représentant une baisse de 23 700 \$ au chapitre des dépenses par rapport au budget de 2014. Souvenons-nous que ce budget a été élaboré avec une baisse additionnelle de revenus de la péréquation et des remboursements de la TVQ. Cette diminution de la participation financière du gouvernement du Québec a été combinée avec une hausse de la tarification chez Hydro-Québec et une majoration des coûts pour les services de la Sûreté du Québec. L'ensemble de ces facteurs a contraint les administrateurs à resserrer les dépenses pour une deuxième année consécutive, au point où il n'y a presque pas de marge de manœuvre dans l'ensemble des services. Malgré qu'il reste encore deux mois à comptabiliser, nous sommes confiants d'en arriver à un équilibre budgétaire le 31 décembre prochain.

Malgré tout, le conseil municipal a réussi à réaliser certains de ses objectifs :

- Dans le secteur de la culture, la Ville a investi plus de 100 000 \$ dans les activités de la bibliothèque municipale et soutient financièrement le Site historique du Banc-de-Pêche à la hauteur de 20 100 \$ annuellement. La Ville a été, en 2015, un partenaire important de la Rencontre internationale de la photographie en Gaspésie, qui s'est tenue dans neuf villes de la Gaspésie, avec une participation de 1 500 \$ de la part de la ville de Paspébiac. La Ville participe également au développement du *Comité culturel Les Moussaillons de Paspébiac Inc.* qui a présenté pas moins de 14 spectacles professionnels. La Ville, à travers ses services, a également soutenu le Festival du TRAC, le Rodéo Professionnel de Paspébiac, la Fête nationale ainsi que le Festival du Crabe;
- Dans le secteur des sports et de la famille, un camp de jour a été organisé pour une sixième année et près de 50 jeunes s'y sont inscrits. Une semaine dédiée au cirque a été instaurée et a également attiré près de 50 jeunes de 5 à 12 ans. Dix semaines d'activités ont été tenues au Centre de plein air Les Monticoles et un comité pour son avenir a été mis en place. Près d'une trentaine de jeunes ont participé aux activités du Club de patinage artistique Les Étoiles filantes, plus d'une centaine de jeunes se sont inscrits au hockey, et encore davantage au soccer;
- En plus d'avoir contribué à l'aménagement des sites de divers événements sociaux, les services techniques ont procédé à la correction d'asphalte sur les rues et avenues ainsi qu'à du nettoyage de fossés. Au niveau forestier, ils ont procédé au resurfaçage de la plupart des chemins qui sont identifiés comme municipaux et plusieurs fossés ont été débroussaillés;
- Les signatures de l'entente de travail avec les pompiers ainsi que de la convention collective des employés syndiqués ont fait partie des grandes réalisations de l'année courante. Ces ententes s'échelonneront jusqu'au 31 décembre 2018;
- La Ville s'est également entendue en 2015 avec les municipalités de Hope, Hope Town, St-Godefroi et Shigawake afin de former un comité intermunicipal portant sur la prévention et la lutte contre les incendies ainsi que le renouvellement de l'entente qui date de 2001;
- La Ville a émis des crédits de taxe aux contribuables pour plus de 44 500 \$ grâce au programme de développement économique et d'accès à la propriété;
- La Ville a aussi été très active dans le développement de projets, pas moins de 8 appels d'offres ont été publiés, soit pour :
 - la signalisation routière
 - le déneigement du territoire de la ville de Paspébiac
 - l'acquisition d'un camion 10 roues
 - l'acquisition d'une niveleuse
 - l'aménagement d'une zone de protection des rives du littoral du camping municipal

- l'aménagement de la future Maison des Jeunes
- la cueillette de matières résiduelles et des matières recyclables
- la conception, la réalisation du projet du complexe sportif de Paspébiac

Dans un esprit de transparence et dans le respect de nos lois et règlements, la Ville dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ qui ont été octroyés jusqu'à ce jour au cours de l'exercice financier 2015 ainsi que la rémunération des membres du conseil.

CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$

CONTRACTUEL	MONTANT	DESCRIPTION
Desjardins Sécurité Financière	70 940 \$	Assurances collectives
AGP Assurance	93 304 \$	Assurances - biens et responsabilités
Bouffard Sanitaire inc.	140 636 \$	Collecte déchets et recyclage
Équipements Sigma inc.	197 757 \$	Niveleuse
Hydro-Québec	292 314 \$	Électricité
La Matapédienne	89 500 \$	Achat du tracteur bidirectionnel
Léonard Loisel et Fils inc.	206 597 \$	Aménagement extérieur – Maison des Citoyens et du Centre culturel
Ministère de la Sécurité publique	180 491 \$	Sûreté du Québec
MRC de Bonaventure	33 813 \$	Quote-part
MRC de Bonaventure	39 277 \$	Contrat recyclage
MRC de Bonaventure	64 729 \$	Évaluation foncière /M.A.J.
Municipalité de St-Alphonse (LET)	144 700 \$	Matières résiduelles (ordures)
Office Municipal d'Habitation	28 394 \$	Participation OMH
Pavage Beau Bassin	28 316 \$	Asphalte
Pétroles Chaleurs	68 846 \$	Diesel et mazout
Télus	30 043 \$	Téléphone
Réfrigération BDChaleurs enr.	33 864 \$	Réparation de compresseur système de réfrigération de l'aréna Échangeur d'air Centre de conditionnement Maintenance ventilation et climatisation Centre culturel et Maison des Citoyens
Avocats : St-Onge & Assels	33 457 \$	Négociation de la convention collective, frais juridiques et de contentieux
Sel Warwick	33 426 \$	Sel de déneigement

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL

	Maire	Conseiller	Maire suppléant
Rémunération de base	30 000 \$	6 499,83 \$	
Allocation de dépenses et frais de représentation	15 000 \$	3 249, 15 \$	1 500 \$
Rémunération et allocation de dépenses versées par la MRC	700 \$		
Total	45 700 \$	9 749,03 \$	

Soyez assurés que nous avons administré le budget 2015 avec rigueur et transparence.

Nous sommes aussi conscients que les demandes des concitoyens se font de plus en plus nombreuses et pressantes relativement à l'entretien des routes, de la canalisation ainsi que de la gestion de l'eau potable et des eaux usées.

L'année 2016

L'année 2015 se conclut avec la signature du nouveau pacte fiscal (2015-2019) entre le ministère des Affaires municipales, les municipalités et les villes. Les paramètres de ce pacte fiscal nous projettent sur une prochaine année qui présentera de sérieux défis.

D'entrée de jeu, nous savons d'ores et déjà que pour la confection du budget 2016, nous devons travailler avec les mêmes mesures qui nous ont été imposées en 2015 au chapitre des revenus. Nous sommes à construire plusieurs scénarios afin de minimiser les impacts sur les augmentations de taxes et de services aux contribuables.

Voici certaines orientations que nous souhaitons voir se réaliser :

- La Ville entend continuer à accompagner Unipêche M.D.M. Itée dans son projet de nouvelle usine de transformation de produits de la mer. Ce projet touche directement plus de 270 emplois. Contrairement à la rumeur urbaine, le projet est bien vivant et il s'agit d'un projet crucial pour l'avenir de nombreux travailleurs et citoyens de Paspébiac;
- Le projet de la réfection du réseau sanitaire de la rue du Banc dont la première partie du programme a été montée avec le ministère des affaires municipales est toujours en attente d'une réponse positive dans le projet de construction de l'usine d'Unipêche M.D.M. Itée. Le réseau sanitaire desservira également la Marina, le Site historique, le camping et le parc de la plage;
- Le remplacement du camion de pompier se fait nécessaire afin de répondre aux normes de sécurité incendie;
- Dans le budget 2016, nous convenons qu'au chapitre de la réfection des rues et avenues, la Ville priorisera entre autres, la rue Day;
- Dans le secteur des communications, la Ville entend revoir son site Internet et assurer la mise en place d'une signalisation adéquate pour les édifices municipaux;
- Dans le secteur du sport et du loisir, nous projetons la construction d'un nouveau complexe sportif;

- Concernant la continuité de la réforme cadastrale du territoire de la ville de Paspébiac par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, la direction de la Ville entend tenir des rencontres d'informations en cours d'année, et ce, si nécessaire;
- La Ville entend aussi faire la révision de son Plan d'urbanisme qui s'échelonnera sur quelques mois et permettra de mieux orienter le devenir de la Ville;
- Dans le secteur de la santé, la Ville entend rester vigilante afin d'assurer le maintien et le développement des services de santé sur le territoire de Paspébiac;
- Afin de respecter la politique d'économie d'eau potable, la Ville se doit de prendre les mesures nécessaires pour en diminuer la consommation, si elle veut éviter la pose de compteurs d'eau au niveau résidentiel. Pour se faire, une division du territoire de la Ville en section de distribution sera faite afin d'avoir un portrait exact de la consommation d'eau sur une base mensuelle et ainsi pouvoir y intervenir;
- La Ville entend redéfinir et améliorer le site du Camping Paspébiac-sur-Mer;
- Au niveau des infrastructures, un programme doit être mis en place afin d'assurer la maintenance des bâtiments;
- Dans le domaine culturel, la Ville entend mettre à jour la *Politique culturelle*;

L'année 2016 en sera une de réflexion et de décisions à plusieurs niveaux, soit économique, culturel, sportif, du loisir, de la famille, de la sécurité et de l'emploi. Il est important de pouvoir se développer afin d'accroître le niveau de la population et celle de l'assiette fiscale si nous voulons conserver une forme de stabilité en termes de taxation.

En terminant, soyez assurés que nous poursuivons nos efforts pour améliorer notre ville et ses services municipaux.

Sur ce, je vous invite à nous retrouver à l'occasion du dépôt du budget 2016, le 17 décembre prochain à 19 heures.

Merci de votre attention.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Aucune question n'est posée.

6- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Rémi Whittom que la séance soit levée. Il est 19 h 15.